Jour J-107

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

Basculement du Budget des moyens au Budget-Programme

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

19/09/2019

Réhabilitation et bitumage de routes

Ouattara lance la renaissance de Yamoussoukro P 2

Réhabilitation et bitumage de la voirie de Yamoussoukro P3

L'État va injecter 32,5 milliards de FCfa

Santé, lutte contre la pauvreté, énergie… P 4

Les grandes décisions du Conseil des ministres de Yamoussoukro

Communiqué du Conseil des ministres P 5

Nomination des directeurs de cabinet P6

Lutte contre le travail des enfants P8

Dominique Ouattara fait le point au Sénat américain

Regard

Reconnaissance

Le Chef de l'État Alassane Ouattara a lancé hier les travaux de réhabilitation de la voirie de la capitale politique de la Côte d'Ivoire, qu'on nomme "Renaissance Yamoussoukro". C'est que le spectacle des routes, pour tous ceux qui connaissent la ville de Yamoussoukro, est désolant. Il fallait donc agir pour que Houphouët-Boigny, le père fondateur, le bâtisseur de la Côte d'Ivoire moderne, ne se retourne pas dans sa tombe. L'action du Président Ouattara et de son gouvernement arrive à point nommé. Les moyens sont à la hauteur de la maladie. D'ici, nous pouvons déjà entendre des personnes dire que l'acte posé hier est tardif et apparaît comme une action à but électoraliste. A ceux-ci, nous disons que si après le rappel à Dieu du père fondateur, l'on avait maintenu le cap en procédant à l'entretien régulier du réseau routier légué et la construction

PAR

jourd'hui. L'un des successeurs, qui se réclame "héritier putatif", avait commencé à tout transférer chez lui, laissant la "maison" du vieux tomber progressivement en ruine. Après lui et l'intermède de la junte dirigée par feu le général Robert Guéi, l'autre successeur a, quant à lui, transformé la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire, "la maison" du père de la nation, en autre chose. Il y venait en villégiature lorsqu'il ne voulait pas dormir au sud. Le mal était profond. Il fallait au docteur Alassane Ouattara trouver suffisamment de moyens pour soigner "le grand malade". Ce qui est maintenant fait. Plus de 40 km de bitume seront posés dans la ville. D'autres projets verront le jour. Par son action, "la maison" du père retrouvera des couleurs, renaîtra. La Côte d'Ivoire n'a plus besoin de politiciens adeptes de bavardage. Mais d'hommes politiques friands d'actions de développement. Le Chef de l'État est de cette trempe. Depuis 2011, la Côte d'Ivoire est en plein dans la renaissance. Faisons-lui confiance pour aller encore plus loin ■

Réhabilitation et bitumage de routes

Ouattara lance la renaissance de Yamoussoukro

Le Chef de l'État a procédé, hier, au lancement des travaux de réfection et de construction de voies dans la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire.

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a procédé au lancement des travaux de "renaissance" de Yamoussoukro, capitale politique de la Côte d'Ivoire. Dans son discours, il a réaffirmé sa volonté de transformer le visage de la ville natale de "son père spirituel", le Président Houphouët-Boigny. "Je suis engagé à faire de Yamoussoukro une ville moderne et modèle", a-t-il affirmé devant les populations sorties nombreuses. Pendant deux décennies, elles ont tant rêvé de ce moment.

Le Président de la République, Alassane Ouattara donnant le premier coup de pelle du démarrage des travaux. (PHOTOS:HONORÉ BOSSON)

Le premier coup de pelle des travaux ouvre la voie, comme l'a fait remarquer le Président Ouattara, à de nombreux projets dans la ville et ses environs.

En plus donc de la quarantaine de kilomètres de voie à bitumer, d'un coût total de 32 milliards de FCfa entièrement financés par l'État de Côte d'Ivoire et dont les travaux s'achèveront dans 12 mois, le Chef de l'État a promis car c'est la ville natale du père de la nation, le Président Félix Houphouët-Boigny. Elle constitue également une vitrine sur le plan politique, mais aussi sur les plans touristique et stratégique. Elle contribue donc au rayonnement de notre pays. Cependant, je sais que les infrastructures sont confrontées à un vieillissement en raison d'un manque d'entretien pendant une vingtaine d'années. J'ai donc instruit le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et le gouvernement afin que tout soit mis en œuvre en vue de la réhabilitation de notre capitale politique.

Je peux d'ores et déjà, chères populations du district autonome de Yamoussoukro, vous annoncer qu'au niveau venir, afin de redonner au district son lustre d'antan".

Alassane Ouattara a profité de l'occasion pour s'excuser auprès des parents de Yamoussoukro pour ne pas s'être installé, comme promis en 2010, dans la capitale politique. "Chères populations de Yamoussoukro, lors de la campagne présidentielle en 2010, j'avais pris l'engagement de m'installer, dès mon élection, ici à Yamoussoukro, et de procéder au transfert effectif de la capitale. Malheureusement, l'état de délabrement dans lequel nous avons trouvé le pays ne nous a pas permis d'honorer cet engagement. Je voudrais m'en excuser.

Nous avons dû faire face à des urgences de tous ordres, sur toute l'étendue du territoire", a-t-il expliqué. Mais former la ville". Je voudrais cependant vous réaffirmer que ma vision est la même et que je suis fermement engagé à faire de Yamoussoukro, notre capitale politique, une ville moderne et modèle. A cet égard, je salue les efforts du Premier ministre et du gouvernement pour mettre en œuvre notre ambition de doter Yamoussoukro d'institutions de référence et d'excellence, notamment sur les plans institutionnel et académique". Certains projets ont été réalisés, notamment la création du siège du Sénat, l'installation de la Médiature à la Fondation Félix Houphouët-Boigny, ainsi que l'installation de la Chambre nationale des rois et chefs traditionnels, la réhabilitation et l'équipement du Centre hospitalier régional. D'autres très encore seront engagés en 2020, comme les travaux de rénovation totale du lycée scientifique.

Yamoussoukro changera de visage avec "la construction de deux collèges de proximité dans la commune, de deux centres de formation professionnelle sectorielle à Morofé, d'un centre de recherche pour la productivité du cacao et de la banane et la construction en cours de l'Institut national de formation judiciaire". Sans oublier "la construction du stade de Yamoussoukro qui a démarré dans la perspective de l'organisation de la Can 2023 par notre pays", a fait savoir le Président Ouattara.

Il a partagé avec ses parents de Yamoussoukro l'état de santé de la Côte d'Ivoire. "La Côte d'Ivoire avance ! Notre pays est aujourd'hui l'une des économies les plus dynamiques en Afrique et dans le monde, avec une croissance économique moyenne d'environ 8% par an depuis 2012. Les réformes initiées ont permis à notre pays d'améliorer son rang au classement Doing Business, en passant de la 177e place en 2012 à la 122e en 2018, ainsi qu'au classement à l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG) où la Côte d'Ivoire est passée du 41e rang en 2008 au 22e rang. Notre pays a aussi été élu membre non permanent du Conseil de sécurité. Il vient d'être éligible au Programme attractifs", a-t-il rappelé. Alassane Ouattara a exhorté les Ivoiriens à taire les querelles de chapelle pour travailler au développement du pays. Pour lui, c'est dans la paix, la tolérance, l'union et la fraternité, valeurs chères au père fondateur, que tous les défis seront relevés ■

ETIENNE ABOUA
Envoyé spécial à Yamoussoukro

• Voici les voies à bitumer et à réhabiliter

Bonnes nouvelles pour les populations des quartier Kokrénou, Millionnaire, N'zuéssy, Dioulakro, Riviera et Habitat. Pour cette première phase, au titre du bitumage, il s'agit de la rue K1, qui est la voie de contournement qui part de la Fondation Félix Houphouët-Boigny-Hôtel Alédjo, longue de 3 km, ainsi que la rue R1 qui part du quartier Millionnaire, précisément au niveau de la direction régionale de la Sodeci pour aboutir à l'hôtel des Parlementaires, longue de 1,4 km.

Le directeur général de l'Ageroute, N'Gou D. Pierre, explique au Chef de l'État, le schéma de réhabilitation des voies.

En ce qui concerne les réhabilitations, au quartier N'zuessy, il s'agit de la rue P3, c'est à dire depuis les feux de la Baci-Epp Zaher-33 logements, de 2,5 km. Il est également prévu la réhabilitation de la rue P4, qui part du Lycée scientifique-Ivosep-Mairie-Morofé, longue de 7 km. Toujours au quartier N'zuessy, la rue P6, feux du Trésor-100 logements garçons-lycée scientifique, de 2,5 km est prévue, tout comme la rue P8 qui dessert la Coopec N'Gokro-cimétière Ngokro-école Héléis-Eglise Miéda-Carrefour de la direction régionale de la Sodeci qui fait 3,5 km.

Enfin à N'zuessy, la rue P25 sera également mise à neuf. Il s'agit de la voie qui part de la station Shell (gare de Korhogo) jusqu'à l'hôtel des Lacs, longue de 1,5 km.

Au quartier Dioulakro, la rue P7 qui rallie l'hôtel Président et la Fondation Félix Houphouët-Boigny, de 2,8 km va faire peau neuve, de même que la rue P16, c'est-à-dire Fondation-Marché Mo faitai de 1 km et celle qui relie la Sib-Fondation-voie de contournement (Voie des grumiers) de 1,3 km.

Toujours à Dioulakro, la rue P17, assez redoutée, sera bientôt un lointain souvenir. Il s'agit de cette voie qui part de la Pizzeria à la grande mosquée, au centre Miégou jusqu'à celler de contournement, longue de 3km.

La rue P18 n'a pas été oubliée. Longue de 1 km qui passe devant la pharmacie des Lacs-restaurant Banian-ancien Soukala.Le président Alassane Ouattara n'a pas omis les habitants du quartier Riviera1, 2, 3 et 4 qui auront 3,8 km de voies réhabilités. Au quartier Habitat, ce sont les rues P19 et 23 qui vont bénéficier d'un confort de circulation.

Dans ce quartier qui est l'un des plus vieux de Yamoussoukro, la voie qui dessert la Coopec-Ngokro-Mairie-Inphb (Boulevard Mamie Adjoua) de 5,5 km et celle qui passe devant la Citelcom-Cpc Habitat sont prévues, soit 0,90 km. Le tout pour 41 km.Au niveau de la structure de la chaussée, le ministre Amedé Kouakou veut des ouvrages qui doivent tenir sur 15 ans au moins. ■

N'DRI CÉLESTIN

Réhabilitation et bitumage de la voirie de Yamoussoukro

L'État va injecter 32,5 milliards de FCfa

Avec le début de ces travaux, les populations de Yamoussoukro sont enfin édifiées. Le Président Alassane Ouattara et le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly ne les ont jamais oubliés.

Comme prévu, le Président Alassane Ouattara a lancé officiellement à la place Jean Paul II de Yamoussoukro, les travaux de réhabilitation et de bitumage de la voirie urbaine de la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire, en présence de milliers de populations venues de tout le district autonome et de toute la vaste région du Bélier.

Au total, ce sont 4,4 km de rues neuves qui vont être bitumés, contre 37 km de rues à réhabiliter. Le coût total de ces investissements est de 32,5 milliards FCFA.

Pour Amedé Kouakou, cette volonté du Président Alassane Ouattara, de restituer au village natal du Président Félix Houphouët-Boigny, son lustre d'antan, se justifie par l'état de dégradation avancé des différentes artères bâties à la fin des années 1970, soit plus de 40 ans. Alors que ces ouvrages ont été conçus pour une durée de 30 ans. C'est donc face à cet essoufflement lié au poids des activités, eu égard à son statut de grande métropole et de capitale politique et administrative depuis 1983, que le Président Alassane Ouattara s'est engagé à mettre en place ce Programme prioritaire de restauration de la voirie, ainsi que la construction de nouvelles voies.

Amedé Kouakou, ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier.

Faisant l'état des lieux, Amedé Kouakou a rappelé que c'est un linéaire de 163 km que le Président Félix Houphouët-Boigny a bâti, à l'effet de donner à Yamoussoukro, tous les atouts d'une capitale capable de jouer pleinement son rôle, dont le principal est de désengorger Abidjan. Il s'agit, a-t-il souligné, d'un réseau de voies primaires, secondaires et tertiaires harmonieusement conçu pour supporter un trafic important.Sur ces 163 km, 57 km représentant 35% sont encore en bon état, contre 106 km en piteux état. Ce qui représente 65% du réseau.

Aux populations, il a donc annoncé que ce sont 41 km de ces mauvaises voies que le chef de l'État s'engage à réhabiliter au cours de cette première phase qui vient d'être lancée. Soit 35% des voies défectueuses de la capitale politique et administrative.

Amedé Kouakou a fait savoir aux populations de Yamoussoukro que ce programme conjugué avec la construction de l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké et le renforcement de la route Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa, aura des impacts sociaux et économiques inestimables dans le district, voire dans toute la région du Bélier. Ce programme, a-t-il indiqué, va améliorer les conditions de vie des populations, faciliter l'accessibilité de toutes les zones de la ville, mais aussi contribuer à l'amélioration du niveau des services et équipements de Yamoussoukro, ainsi qu'à l'essor économique et social de la Côte d'Ivoire.Sur le plan agricole, cette réhabilitation va aider à l'écoulement des productions des paysans.

Au vu de tous ces acquis indéniables, le ministre de l'Equipement et de l'Entretien routier a dit infiniment merci au Chef de l'État et au Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, pour leur ferme volonté de conduire la Côte d'Ivoire sur le chemin de l'émergence. Ce qui se traduit par ces travaux qui viennent doter Yamoussoukro d'infrastructures modernes.Il a, en outre, souligné que ces travaux, prévus pour durer 24 mois, vont être livrés dans 12 mois, comme promis par l'entreprise Pfo.

Amedé Kouakou a, à cet effet, exhorté les responsables de ces entreprises à mettre un point d'honneur au respect du cahier des charges et aussi à la qualité des travaux■

N'DRI CÉLESTIN

Augustin Thiam aux populations:

"L'houphouétisme n'est pas un vain mot..."

Au nom des populations du district autonome de Yamoussoukro, dans leurs différentes composantes et sensibilités politiques, le gouverneur Augustin Thiam, chef du canton des Akouê, a dit sa gratitude au Président Alassane Ouattara qui réalise un rêve longtemps caressé.

Car depuis le décès du Président Félix Houphouët-Boigny, c'est le seul Chef d'État qui a tenu parole, en initiant un programme spécial pour sauver la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire. Et partant, l'héritage du père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne.

«L'Houphouétisme n'est pas un vain mot, mais un comportement », a noté Augustin Thiam. Comme pour dire qu'Alassane Ouattara ne donne jamais dans le verbiage creux et démagogique. Mais qu'il réalise toujours ce qu'il dit.

(PHOTOS:HONORÉ BOSSON)

Selon le gouverneur Augustin Thiam, le Chef de l'État a toujours été caractérisé par trois constantes, à savoir consolider ce qui existe, innover par rapport à ce qui existe et enfin inventer en anticipant sur l'avenir.

Après avoir salué les nombreux et importants actes posés par le Président Alassane Ouattara sous sa gouvernance, au profit de Yamoussoukro, le gouverneur Augustin Thiam a invité les populations à soutenir le Président Alassane Ouattara dans sa politique, dont la constante reste et demeure le bien-être des populations de Côte d'Ivoire.

Il les a enfin engagées à prendre toute leur place dans la réalisation de ces travaux, et souhaité que toutes les difficultés, de quelque nature que ce soit, soient portées à la connaissance des autorités de Yamoussoukro, au cours de l'exécution desdits travaux■

N.CÉLESTIN

CHERS LECTEURS

" C'EST VOUS QUI LE DITES " est la rubrique qui vous est dédiée, ***les lundis, jeudis et samedis.***

Avec vos mots et dans votre style, dites -nous ce qui vous tient à cœur. Vous pouvez grogner, féliciter, proposer, dénoncer...

(Écrivez-nous aux nouvelles adresses suivantes : ***amedee.assi@fratmat.info)***

Santé, lutte contre la pauvreté, énergie…

Les grandes décisions du Conseil des ministres de Yamoussoukro

Le Président de la République et les membres du gouvernement se sont retrouvés hier dans la capitale politique pour leur traditionnelle rencontre hebdomadaire.

Les membres du gouvernement réunis autour de la table du conseil. (PHOTO: HONORÉ BOSSON).

Hier à Yamoussoukro, capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire, le gouvernement a pris une importante décision dans le domaine de la santé. Désormais, la *vaccination des enfants de 0 à 11 mois est obligatoire de même que celle de la femme enceinte. " Le Conseil a adopté un décret portant réglementation de la vaccination des cibles du Programme élargi de vaccination. Conformément au Plan mondial pour les vaccins et la vaccination ainsi qu'au Programme social du gouvernement (PS-Gouv), ce décret vise à assurer la protection des femmes et des enfants contre les maladies les plus meurtrières qui peuvent être évitées. Ainsi, ce décret rend obligatoire la vaccination pour les enfants de 0 à 11 mois ainsi que pour les femmes enceintes, lors des campagnes de vaccination et pendant la vaccination de routine"*, a indiqué le porte-parole du gouvernement, le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, à l'hôtel Président, lors du point de presse qui sanctionne chaque Conseil des ministres. Il a aussi fait savoir que ce décret comprend une mesure répressive : *"Il prévoit une forte amende pour tout parent, tuteur ou représentant légal qui refuse délibérément d'assurer à son enfant les soins médicaux préventifs et particulièrement la vaccination"*. Ce décret réaffirme également la gratuité des campagnes, la qualité et la disponibilité des vaccins ainsi que les intrants dans tous les sites de vaccination.

Autre grande décision, l'adoption par le Conseil des ministres du décret portant création du registre social unique des ménages pauvres et vulnérables (Rsu). Il s'agit pour le gouvernement, a fait remarquer le ministre Sidi Touré, d'avoir une base de données qui permettra d'assurer *"de façon rigoureuse la sélection et le suivi de la prise en charge des bénéficiaires des programmes sociaux du gouvernement ciblant les ménages et les individus pauvres ou vulnérables, tels que les programmes de transfert monétaire et non monétaire, la couverture maladie universelle et toutes les autres mesures en matière de protection sociale, de santé, d'éducation, de solidarité, liées à des subventions réalisées avec des ressources publiques ou privées"*. Le Rsu est un système d'information et de gestion des données permettant d'identifier, à partir de variables socio-économiques, l'ensemble des ménages pauvres et vulnérables potentiellement éligibles aux différents programmes de protection sociale et de lutte contre la pauvreté sur l'ensemble du territoire national, notamment le PS-Gouv.

Dans le domaine de l'énergie, le porte-parole du gouvernement a fait savoir que le Conseil des ministres a adopté une ordonnance portant légalisation du régime fiscal et douanier prévu par l'annexe 4.5 de la Convention pour la construction, l'exploitation et le transfert de propriété d'une centrale thermique de production d'électricité à cycle combiné de 390 Mw ainsi que son projet de loi de ratification. *" Dans le cadre de la réalisation de la Centrale thermique à cycle combiné dénommée « Projet Ciprel », prévue sous la forme d'un partenariat public-privé (Ppp), l'État a accordé à la société de projet le bénéfice d'un régime fiscal et douanier incitatif. Cette ordonnance légalise, en application de la réglementation en vigueur en la matière, les dispositions dudit régime annexé à la convention en vue d'assurer leur pleine applicabilité"*, a-t-il dit.

À Yamoussoukro, le Conseil des ministres a entendu et validé une communication relative à la rentrée scolaire 2019-2020. Il ressort de celle-ci que pour cette année scolaire, 10 300 nouveaux enseignants, dont 5 300 instituteurs, 3 000 professeurs de collège et 2 000 professeurs de lycée, recrutés dans le cadre du PS-Gouv, ont été ajoutés aux sorties habituelles de nos instituts de formation, soit 2 500 professeurs issus de l'Ens et 5 000 instituteurs sortant des Cafop. En outre, 3 077 nouvelles salles de classe publiques d'enseignement préscolaire et primaire ; 21 nouveaux collèges modernes ; 1 lycée scientifique (Lycée d'excellence Alassane Ouattara de l'amitié ivoiro-chinoise de Grand-Bassam). Au niveau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, cette année scolaire marque l'ouverture du Centre de formation professionnelle de Ouangolodougou ainsi que l'ouverture du lycée professionnel sectoriel de formation aux métiers de l'industrie agro-alimentaire et de la maintenance industrielle de Yopougon. Par ailleurs, il est également prévu au titre de cette année l'acquisition de plus de 517 000 tables-bancs additionnels ainsi que la construction de 8 400 latrines.

Il a également été question, lors du rendez-vous de Yamoussoukro, de la présentation du Plan d'action national 2019-2021 de lutte contre la traite négrière, l'exploitation et le travail des enfants (Pan 2019-2021). Il capitalise, a indiqué le ministre Sidi Touré, les résultats des plans précédents, à savoir les Pan 2012-2014 et 2015-2017 afin de réorienter la lutte contre le travail des enfants et d'accroître son impact à l'échelle nationale. Ainsi, le Pan 2019-2021 prend en compte, dans le cadre d'une approche globale, les interventions sectorielles spécifiques au travail des enfants ainsi que les programmes sociaux du gouvernement, notamment ceux visant l'amélioration des conditions de vie des populations et la protection des droits de l'enfant, en vue d'éradiquer le travail des enfants dans notre pays. Le Pan 2019-2021 s'articule autour de trois axes stratégiques d'intervention qui intègre l'amélioration de l'accès des enfants aux services sociaux de base, la réduction de la vulnérabilité socio-économique des familles et des communautés ainsi que l'amélioration du cadre institutionnel, juridique et programmatique de lutte contre le travail des enfants. Son coût de mise en œuvre est globalement estimé à 76 milliards de francs Cfa ■

ÉTIENNE ABOUA
(ENVOYÉ SPÉCIAL À YAMOUSSOUKRO)

Le Chef de l'État annonçant l'ouverture de la rencontre.

Communiqué du Conseil des ministres

Le mercredi 18 septembre 2019, un Conseil des ministres s'est tenu de 10h00 à 14h00, à la salle Alabo de l'Hôtel Président à Yamoussoukro, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, Chef de l'État.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

A/-Mesures Générales
Projets de loi et d'ordonnance
Projets de décrets
B/-Mesures Individuelles
C/-Communications
D/-Divers

Le Chef de l'État a présidé le Conseil des ministres. (PHOTO: HONORÉ BOSSON).

A/– MESURES GENERALES PROJETS DE LOI ET D'ORDONNANCE

Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une ordonnance portant légalisation du régime fiscal et douanier prévu par l'annexe 4.5 de la Convention pour la construction, l'exploitation et le transfert de propriété d'une centrale thermique de production d'électricité à cycle combiné de 390 MW, ainsi que son projet de loi de ratification.

Dans le cadre de la réalisation de la Centrale thermique à cycle combiné dénommée « Projet CIPREL 5 », prévue sous la forme d'un Partenariat Public-Privé (PPP), l'Etat a accordé à la société de projet un régime fiscal et douanier incitatif. Cette ordonnance légalise, en application de la réglementation en vigueur en la matière, les dispositions dudit régime annexé à la convention, en vue d'assurer leur pleine applicabilité.

PROJETS DE DECRETS

Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant attributions des Membres du Gouvernement.

Ce décret fixe les attributions des Ministres et Secrétaires d'Etat, conformément à la nouvelle nomenclature du Gouvernement, telle que définie par le décret n° 2019-726 du 04 septembre 2019 portant nomination des Membres du Gouvernement.

Au titre du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, en liaison avec le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation;

Le Conseil a adopté un décret portant réglementation de la vaccination des cibles du Programme Elargi de Vaccination.

Conformément au Plan mondial pour les vaccins et la vaccination, ainsi qu'au Programme Social du Gouvernement (PSGouv), ce décret vise à assurer la protection des femmes et des enfants contre les maladies les plus meurtrières qui peuvent être évitées.

Ainsi, il rend obligatoire la vaccination pour les enfants de zéro (0) à onze (11) mois, ainsi que pour les femmes enceintes, lors des campagnes de vaccination et pendant la vaccination de routine. A cet effet, il prévoit des sanctions à l'encontre de tout parent, tuteur ou représentant légal qui refuse délibérément d'assurer la vaccination à son enfant. Il prévoit également des sanctions à l'encontre de tout agent de santé qui ne respecte pas la politique de gratuité de la vaccination, notamment par la vente des vaccins.

Au titre du Ministère des Mines et de la Géologie, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté deux (02) décrets portant attribution de permis de recherche minière :

un décret portant attribution d'un permis de recherche minière valable pour l'or à la société « IVOIRIAN RESOURCES SARL » dans les départements de Bocanda, de Daoukro et de M'Bahiakro ;

un décret portant attribution d'un permis de recherche minière valable pour l'or à la société « GEO RESOURCES SARL » dans les départements d'Attiégouakro, de Dimbokro, de Tiébissou et de Toumodi.

Ces permis de recherche minière sont valables pour une durée de quatre (04) ans.

Au titre du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, en liaison avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère du Plan et du Développement, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, le Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant création du Registre Social Unique des ménages pauvres et vulnérables, en abrégé RSU.

Le RSU est un système d'information et de gestion des données permettant d'identifier, à partir de variables socio-économiques, l'ensemble des ménages pauvres et vulnérables potentiellement éligibles aux différents programmes de protection sociale et de lutte contre la pauvreté sur l'ensemble du territoire national, notamment le PSGouv.

La base de données du RSU permettra d'assurer de façon rigoureuse la sélection et le suivi de la prise en charge des bénéficiaires des programmes sociaux du Gouvernement ciblant les ménages et les individus pauvres ou vulnérables, tels que les programmes de transferts monétaires et non monétaires, la Couverture Maladie Universelle et toutes les autres mesures en matière de protection sociale, de santé, d'éducation, de solidarité, liées à des subventions réalisées avec des ressources publiques ou privées.

L'inscription au RSU n'ouvre pas d'office droit à une prestation sociale.

B/– MESURES INDIVIDUELLES

Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination des Directeurs de Cabinets ministériels.

La liste des personnes nommées figure en annexe du présent communiqué.

C/– COMMUNICATIONS

Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation de la 8e édition de l'AFRICA CEO FORUM 2020.

La 8e édition de l'AFRICA CEO FORUM, qui est l'une des plus importantes rencontres de dirigeants de grandes entreprises africaines, d'investisseurs internationaux et de décideurs publics de premier plan, se tiendra du 09 au 10 mars 2020 à Abidjan. Aussi, le Conseil a instruit le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et l'ensemble des Ministres concernés, à l'effet de prendre les mesures idoines pour réussir l'organisation de cet important rendez-vous économique pour la Côte d'Ivoire.

Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation de la 74e session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies, à New York (Etats-Unis d'Amérique).

La 74e Session Ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies est prévue du 17 septembre au 16 décembre

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Ambassade du Canada, Abidjan
Recrutement d'un(e) employé(e) local(e)

Processus de nomination : ABDJN - 3586

Niveau et titre de la position : ERP-09 Agent(e) de développement
Type de contrat : contrat à durée indéterminée, temps plein à 37,5 heures par semaine

Admissibilité : ouvert aux résidents de la Côte d'Ivoire qui sont légalement autorisés à travailler

Salaire annuel de départ : 27 406 732 FCFA par an en plus des avantages sociaux
Date de clôture : le 6 octobre 2019 à 22 h 59 (heure d'Abidjan)

Comment postuler : se référer à l'Énoncé des critères de mérite qui se trouve sur le site Internet de l'Ambassade à :

https://www.canadainternational.gc.ca/cotedivoire/offices-bureaux/JobOps-OffreEmploi.aspx?lang=fra

**The information is also available in English on our website.

Canada

En raison de l'abondance de l'actualité, notre dossier sur la Thaïlande est reporté à demain

2019 autour du thème « Dynamiser les efforts multilatéraux pour l'éradication de la pauvreté, l'éducation de qualité, l'action contre le changement climatique et l'inclusion ».
Une délégation de haut niveau, conduite par le Vice-Président de la République, prendra part à cette importante rencontre, qui marquera la fin du mandat de notre pays débuté en janvier 2018, en qualité de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies.
Lors de cette session, le Vice-Président de la République exposera la perception de la Côte d'Ivoire sur la situation du monde et l'engagement de notre pays en faveur des thématiques de la paix et de la sécurité internationale, de la lutte contre le terrorisme et du changement climatique.

Au titre du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
Le Conseil a adopté une communication relative au point de la rentrée scolaire 2019-2020.
La rentrée des classes, au titre de l'année scolaire 2019-2020, a eu lieu le lundi 09 septembre 2019 sur toute l'étendue du territoire national ,pour tous les établissements scolaires de l'Enseignement général, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. Elle enregistre environ 811 759 élèves inscrits au CP1, soit un taux d'accroissement de 12% par rapport aux 724 785 nouveaux entrants de l'année scolaire 2018-2019.
A l'issue des travaux de la Commission Nationale d'Orientation, 446 793 écoliers ont été affectés en sixième dont 219 157 représentant 49,05% affectés dans les établissements publics et 227 636, soit 50,95% affectés dans les établissements privés. 137 174 élèves ont été orientés en seconde, dont 69 211 représentant 49,55% affectés dans le public et 67 963, soit 50,45% affectés dans le privé.
Pour cette année scolaire, 10 300 nouveaux enseignants, dont 5 300 instituteurs, 3 000 professeurs de collège et 2 000 professeurs de lycée, recrutés dans le cadre du PSGouv, ont été ajoutés aux sorties habituelles de nos instituts de formation, soit 2 500 professeurs issus de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) et 5 000 instituteurs sortant des Centres d'Animation et de Formation pédagogique (CAFOP).
En outre, pour l'Enseignement général, cette année enregistre l'ouverture de :
3 077 nouvelles salles de classes publiques d'enseignement préscolaire et primaire ;
21 nouveaux collèges modernes ;
1 lycée scientifique (Lycée d'Excellence Alassane OUATTARA de l'amitié Ivoiro-chinoise de Grand-Bassam) ;

Au niveau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, cette année scolaire marque l'ouverture du Centre de Formation Professionnelle de Ouangolodougou, ainsi que l'ouverture du Lycée Professionnel Sectoriel de Formation aux Métiers de l'Industrie Agro-alimentaire et de la Maintenance Industrielle de Yopougon. Par ailleurs, il est également prévu au titre de cette année, l'acquisition de plus de 517 000 tables-bancs additionnels, ainsi que la construction de 8 400 latrines.

Au titre du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, en liaison avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant;
Le Conseil a adopté une communication relative à la présentation du Plan d'Action National 2019-2021 de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (PAN 2019-2021).
Le PAN 2019-2021 capitalise les résultats des plans précédents, à savoir les PAN 2012-2014 et 2015-2017, afin de réorienter la lutte contre le travail des enfants et d'accroître son impact à l'échelle nationale. Ainsi, le PAN 2019-2021 prend en compte, dans le cadre d'une approche globale, les interventions sectorielles spécifiques au travail des enfants, ainsi que les programmes sociaux du Gouvernement, notamment ceux visant l'amélioration des conditions de vie des populations et la protection des droits de l'enfant, en vue d'éradiquer durablement le travail des enfants dans notre pays.

Sidi Tiémoko Touré, ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement. (PHOTO : DR).

A cet effet, le PAN 2019-2021 s'articule autour de trois (03) axes stratégiques d'intervention qui intègrent l'amélioration de l'accès des enfants aux services sociaux de base, la réduction de la vulnérabilité socio-économique des familles et des communautés, ainsi que l'amélioration du cadre institutionnel, juridique et programmatique de lutte contre le travail des enfants. Le coût de la mise en œuvre du PAN 2019-2021 est globalement estimé à 76 milliards de francs CFA.

Au titre du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, en liaison avec le Ministère de la Communication et des Médias et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;
Le Conseil a adopté une communication relative à la diffusion gratuite des produits médias sur la vaccination dans le cadre du Programme Elargi de Vaccination (PEV).
Compte tenu des dispositions particulières que nécessitent les opérations de vaccination, notamment en matière de communication, le Conseil a décidé, conformément au PSGouv, de la gratuité de la diffusion des produits de médias sur les vaccinations dans les médias publics. Cette mesure permettra de mettre en œuvre une communication intense de masse pour atteindre tous les enfants cibles du programme, en vue de réduire durablement la morbidité et la mortalité infantiles.

Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances;
Le Conseil a adopté une communication relative à l'exécution du budget à fin juin 2019.
A fin juin 2019, l'exécution du Budget fait état de 3 132,2 milliards de francs CFA mobilisés au titre des ressources, pour une prévision de 3 345,9 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 93,6%. Ce taux s'explique essentiellement par un niveau moindre que prévu des mobilisations sur les marchés monétaire et financier. Ces réalisations sont constituées de 1 809 milliards de francs CFA de recettes fiscales, 68,4 milliards de francs CFA de recettes non fiscales, 657,9 milliards de francs CFA d'emprunts sur les marchés monétaire et financier, 531,2 milliards de francs CFA de ressources extérieures et 65,7 milliards de francs CFA de ressources de trésorerie.
Les dépenses exécutées à fin juin 2019 s'élèvent globalement à 3 211,4 milliards de francs CFA pour une prévision de 3 153,3 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 101,8%.
L'exécution du budget, au terme du premier semestre, fait ainsi ressortir un niveau de mobilisation des recettes fiscales en ligne avec les objectifs, une maîtrise des charges de fonctionnement globalement contenues dans les prévisions et un niveau satisfaisant d'exécution des dépenses d'investissement.
Les efforts de mobilisation des ressources et d'amélioration de la capacité d'absorption des crédits d'investissement se poursuivront au deuxième semestre 2019 en vue de garantir l'atteinte des objectifs du PND.

D- DIVERS
Le Chef de l'Etat effectuera une visite d'Etat dans la région du N'ZI du 25 au 28 septembre 2019.
Le prochain Conseil des Ministres se tiendra le mercredi 25 septembre 2019 à Dimbokro ■

FAIT À YAMOUSSOUKRO,
LE 18 SEPTEMBRE 2019
SIDI TIÉMOKO TOURE
(MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT
porteparolat@communication.gouv.ci

Nomination des directeurs de cabinet

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a procédé à la signature d'un décret portant nomination de Directeurs de Cabinets ministériels.
Ainsi sont nommés dans les fonctions de Directeur de Cabinet ministériel :

1-Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de la Défense :
Monsieur **MALAN KOFFI Jean-Paul** ***(reconduction)*** ;

2- Directeur de Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères :
Madame **DOHO Julienne épouse STEFFAN** ***(reconduction)*** ;

3- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :
Monsieur **YAPI Houphouët Félix** ***(reconduction)*** ;

4- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle :
Monsieur **KABRAN ASSOUMOU** ***(reconduction)*** ;

5- Directeur de Cabinet du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme :
Monsieur **KOUASSI N'GUESSAN Bernard** ***(reconduction)*** ;

6-Directeur de Cabinet du Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation :
Monsieur **AMANI IPOU Félicien** ***(nouvelle nomination)*** ;

7-Directeur de Cabinet du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile :
Monsieur **Benjamin EFFOLI** ***(nouvelle nomination)*** ;

8- Directeur de Cabinet du Ministre des Eaux et Forêts :
Monsieur **GBOGOU LOHOURY Didier** ***(reconduction)*** ;

9- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur :
Monsieur **DIAMOUTENE Alassane Zié** ***(reconduction)*** ;

10- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural :
Monsieur **COULIBALY Siaka Minayaha** ***(reconduction)*** ;

11-Directeur de Cabinet du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques :
Monsieur **Zoumana MEITE ANLYOU** ***(reconduction)*** ;

12- Directeur de Cabinet du Ministre du Plan et du Développement :
Monsieur **YEO Nahoua** ***(reconduction)*** ;

13- Directeur de Cabinet du Ministre des Transports :
Monsieur **Mamadou DIOMANDE** ***(reconduction)*** ;

14- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale
Monsieur **KANGA N'DOA Jean-Jacques** ***(reconduction)*** ;

15-Directeur de Cabinet du Ministre de la Promotion de la Riziculture :
Monsieur **KOUAKOU KOUAME Apporture** ***(nouvelle nomination)*** ;

16- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances :
Madame **COULIBALY-KONE MINAFOU Fanta** ***(nouvelle nomination)*** ;

17- Directeur de Cabinet du Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme :
Monsieur **Kaladji DIABATE** ***(nouvelle nomination)*** ;

18- Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique :
Monsieur **ACKA KASSY Joseph** ***(reconduction)*** ;

19-Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste :
Monsieur **GUIBESSONGUI N'DATIEN Séverin** ***(nouvelle nomination)*** ;

20-Directeur de Cabinet du Ministre de la Ville
Monsieur **Moumouni SYLLA** ***(reconduction)*** ;

21- Directeur de Cabinet du Ministre des Mines et de la Géologie :
Monsieur **KOFFI GNALHEY Marc Ephrem** ***(reconduction)*** ;

22- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité :
Monsieur **Brahima FOFANA** ***(reconduction)*** ;

23- Directeur de Cabinet du Ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public :
Monsieur **Joseph Thierry GNEKRE** ***(reconduction)*** ;

24- Directeur de Cabinet du Ministre de la Culture et de la Francophonie :
Monsieur **KONAN YAO Yves** ***(reconduction)*** ;

25-Directeur de Cabinet du Ministre de l'Equipement et de l'Entretien Routier :
Monsieur **YAO Aristide Armand** ***(reconduction)*** ;

26- Directeur de Cabinet du Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables :
Monsieur **AKA KADJO Jean-Baptiste** ***(reconduction)*** ;

27- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable :
Monsieur **François KOUABLAN** ***(reconduction)*** ;

28- Directeur de Cabinet du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant :
Monsieur **Assane THIAM** ***(reconduction)*** ;

29- Directeur de Cabinet du Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté :
Monsieur **Abdoulaye BAMBA** ***(reconduction)*** ;

30- Directeur de Cabinet du Ministre du Commerce et de l'Industrie :
Monsieur **ESSO LOESSE Jacques** ***(reconduction)*** ;

31- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Artisanat :
Monsieur **Narcisse EKISSI** ***(reconduction)*** ;

32- Directeur de Cabinet du Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de la Coordination des Grands Projets :
Monsieur **Henri Ernest Benjamin DJOMAND** ***(nouvelle nomination)*** ;

33- Directeur de Cabinet du Ministre de la Fonction Publique : Monsieur **OKA KOUAD I O Séraphin** ***(reconduction)*** ;

34- Directeur de Cabinet du Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement :
Monsieur **Jean-Martial ADOU** ***(reconduction)*** ;

35- Directeur de Cabinet du Ministre du Tourisme et des Loisirs :
Monsieur **KOUASSI KAKOU Camille** ***(nouvelle nomination)*** ;

36- Directeur de Cabinet du Ministre des Sports :
Monsieur **ALLA YAO François** ***(reconduction)*** ;

37- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Hydraulique :
Monsieur **TCHIMOU N'GBOCHO Lucien** ***(reconduction)*** ;

38- Directeur de Cabinet du Ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Porte-parole adjoint du Gouvernement :
Madame **Karitia DE MEDEIROS née COULIBALY** ***(nouvelle nomination)*** ;

39-Directeur de Cabinet du Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat :
Monsieur **Adama SALL** ***(reconduction)*** ;

40-Directeur de Cabinet du Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de la Promotion de l'Investissement Privé :
Monsieur **Ibrahim DIARRA** ***(nouvelle nomination)*** ;

41- Directeur de Cabinet du Ministre de la Promotion des PME :
Madame **OKOU née OKOUBO Marie-Thérèse** ***(reconduction)*** ;

42-Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé du Service Civique :
Monsieur **ASSUI KONAN Anderson** ***(reconduction)*** ;

43-Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat au Renforcement des Capacités :
Monsieur **Amadou KONE** ***(nouvelle nomination)*** ;

44-Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes :
Monsieur **SORO Bakary Daufanguy Benjamin** ***(nouvelle nomination)*** ;

45-Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargée des Droits de l'Homme :
Madame **KONAN épouse CHAUDRON Blandine** ***(reconduction)*** ;

46-Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle :
Monsieur **DJEDJ MEL** ***(nouvelle nomination)*** ;

47-Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargée de l'Autonomisation des Femmes :
Madame **DOGBO Paule Marlène Renée** ***(nouvelle nomination)*** ;

48-Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, chargé du Logement Social
Monsieur **KOUASSI KOUADIO Edouard** ***(nouvelle nomination)*** ■

Décentralisation

Une étude pour booster la gestion des collectivités locales

Une séance de travail a eu lieu, hier, à la salle Parfait Gohourou de la Dgddl pour présenter le cabinet devant conduire le projet.

Le directeur de la Décentralisation et du Développement local, Lazare Dago Dhaji place beaucoup d'espoir en cette étude.

La Direction générale de la décentralisation et du développement local (Dgddl) veut accompagner les collectivités territoriales dans la gestion de leur finance. Son premier responsable, Lazare Dago Djahi, au cours d'une séance de travail hier dans les locaux de sa structure au Plateau, a révélé la mise en route d'une étude pour diagnostiquer et corriger les faiblesses de ces entités administratives. Il a ensuite présenté aux responsables des directions sous sa tutelle, le cabinet *'' AllNext Consultants''* chargé de mener cette étude. « *(...) Nos collectivités ont besoin d'être gérées avec plus de rigueur afin d'apporter des solutions aux préoccupations des populations. Il était donc nécessaire qu'une étude soit engagée et utilisée par tous les acteurs de la décentralisation* », a-t-il expliqué. Il a précisé que cette étude devrait faire en sorte que les structures comme l'Assemblée des régions et districts de Côte d'Ivoire (Ardci) et l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (Uvicoci) aillent plus loin dans la gestion de leurs ressources propres et investissements par rapport à leur fonctionnement.

Parce que, soutient le directeur général de la décentralisation et du développement local, « *le Président de la République, Alassane Ouattara souhaite que les collectivités territoriales apportent une part prépondérante au programme social du gouvernement* ».

Anne Sinet, directeur général du cabinet *'' AllNext Consultants''* chargé de mener cette étude, a présenté son plan de travail. A partir d'une projection *'' power point''*, elle a soutenu que sa mission est d'appuyer la Dgddl dans la conduite de deux activités devant contribuer à améliorer l'information financière sur les Collectivités territoriales décentralisées (Ctd), à la mise au point du premier guide des ratios des Ctd, à l'actualisation de la revue des finances locales produite en 2014.

Anne Sinet a également indiqué que l'une de ses tâches consistera à faire l'état des lieux des données disponibles pour alimenter le guide des ratios, définir le contenu à donner au guide des ratios financiers des communes. Elle n'a pas manqué de spécifier que l'un des objectifs visés est aussi d'améliorer l'information financière sur le secteur local et la visibilité des collectivités locales.

KANATÉ MAMADOU

Cohésion sociale

Des femmes célèbrent la paix

Elles étaient nombreuses, ces femmes qui ont pris d'assaut hier l'ex-Sorbonne Plateau. Vêtues de blanc pour la plupart, ces donneuses de vie, dansant et chantant, ont célébré la paix. Leur action, selon Kamara Mylène épouse Soro, coordonnatrice du Réseau ouest africain pour l'édification de la paix en Côte d'Ivoire (Wanep-ci) s'inscrit dans la commémoration de la journée internationale de la paix dans le pays qui a lieu chaque 21 septembre. Au nom du Réseau paix et sécurité pour les femmes de l'espace Cedeao, section Côte d'Ivoire, du Groupe de travail femmes, jeunes, paix et sécurité en Afrique de l'ouest et au sahel-Côte d'Ivoire, elle a fait savoir que leur manifestation intitulée « les femmes de Côte d'Ivoire veulent la paix » est organisée sur la base de la résolution 55/282 du 28 septembre 2001 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Pour elle, cette cérémonie est d'autant plus importante que les femmes de leur association restent très préoccupées par la situation socio-politique du pays à quelques mois de l'élection présidentielle de 2020. Afin d'éviter à la Côte d'Ivoire de basculer à nouveau dans la violence, Kamara Mylène épouse Soro a interpellé les « *acteurs politiques à prendre leurs responsabilités dans la préservation de la paix, notamment en prenant de la hauteur dans leurs prises de position ; d'éviter la vision étriquée de la politique avec pour seul horizon la satisfaction immédiate de leurs intérêts personnels, au détriment de ceux de la nation toute entière* ».

Vêtues de blanc, des femmes se sont mobilisées pour commémorer la Journée internationale de la paix. (PHOTOS : DR).

Marguerite Yoli-Bi Koné, représentant la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Ramata Ly-Bakayoko a soutenu que toutes populations sont invitées à célébrer avec allégresse la journée internationale de la paix.

A l'en croire, sans la paix, aucun développement n'est possible. « *C'est le lieu de condamner les actes de violence, surtout les violences communautaires sur le sol ivoirien. Il n'est plus à rappeler les conséquences des actes de violences économiques et sociales graves sur les populations les plus vulnérables, en particuliers les enfants et les femmes* », a-t-elle insisté. Avant d'appeler à cultiver la paix, une denrée rare à préserver.

K. MAMADOU

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Juge des Tutelles du Tribunal de Première Instance de Bouaké invite Mademoiselle **KOFFI Amoin Jacqueline** mère de l'enfant mineur **KOFFI Kouakou Franck Armel à se** présenter au Palais de justice de ladite ville le **mercredi 25 septembre 2019** pour l'audience la concernant.

Fait à **Bouaké** le **12/09/2019**

Le Juge des Tutelles

APPEL D'OFFRES N°FO 001/09/AUF-UVCI/2019

CREATION DE DEUX (02) STUDIOS D'ENREGISTREMENT ET DE MONTAGE VIDEO DANS LES UNIVERSITES PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du lot N°1 « Appui à la création de l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire » du projet **(AMRUGE-CI N°2)** Appui à la Modernisation et à la Réforme des Universités et Grandes Ecoles de Côte d'Ivoire – 2ème Contrat de Désendettement et de Développement **(C2D)** - Education/Formation, deux (02) studios d'enregistrement et de montage vidéos doivent être crées dans les universités **Jean Lorougnon GUEDE (UJLoG)** de Daloa et **Alassane OUATTARA (UAO)** de Bouaké.

Le dossier d'appel d'offres **(DAO)** est à retirer à l'antenne **AUF** d'Abidjan, dans l'enceinte de l'Ecole Normale Supérieure **(ENS)**.

Les offres doivent être envoyées sous pli fermé au plus tard le 14 Octobre 2019 à 16h00 GMT.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à l'Équipe Projet AUF/ AMRUGE-CI : 77 74 81 95 /eric.ouassa@auf.org (Porte projet MESRS-C2D/AUF)

Actions de développement du Chef de l'État

Un consortium religieux exprime sa reconnaissance

Des guides religieux chrétiens d'Abobo sont séduits par les grands travaux engagés par le Président de la République, Alassane Ouattara, pour améliorer les conditions des populations. Hier, au cours d'une conférence de presse dans cette commune, ils ont exprimé leur gratitude et reconnaissance au Chef de l'Etat pour toutes ces réalisations. Ils sont réunis au sein du Consortium des confessions religieuses. Par la voix du Bishop Mabe Lougah François, leur premier responsable, ces hommes de Dieu ont encouragé le Président Ouattara à continuer ses œuvres de transformation de la Côte d'Ivoire. « *Nous adressons nos sincères remerciements aux Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, tout en lui rassurant de notre ferme soutien. Nous voudrions le solliciter une fois encore de rester le dernier rempart ou viendront échouer toute tentative de déstabilisation, de sabotage de projets de développement pour une Côte d'Ivoire nouvelle* », ont-il appelé.

Bishop Mabel Lougah François a également invité le premier des Ivoiriens à protéger la constitution afin de préserver la paix dont la Côte d'Ivoire. « *Vous êtes une grande chance pour notre pays. C'est pourquoi, nous vous invitons à prendre toutes les dispositions utiles afin de protéger la constitution ivoirienne et permettre à tout le monde d'être candidat en 2020* », a-t-il insisté. Avant de lui réitérer leur ferme engagement toujours à le soutenir en prière afin que le bon Dieu lui a accorde une santé de fer, la force et les moyens nécessaires dans sa quête permanente de paix et de cohésion nationale, gage d'une stabilité durable.

JEAN BAVANE KOUIKA

Lutte contre le travail des enfants

Dominique Ouattara fait le point au Sénat américain

La Première dame a levé toute équivoque eu égard à la menace d'un embargo sur la cacaoculture.

Dominique Ouattara a expliqué tous les efforts consentis par le gouvernement pour l'éradication du phénomène en Côte d'Ivoire. (PHOTO : CNS).

La Première dame, Dominique Ouattara, présidente du Comité national de surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (Cns) poursuit son offensive diplomatique aux États-Unis d'Amérique sur l'engagement de la Côte d'Ivoire contre ce phénomène. Elle a eu des échanges, le 17 septembre au Senate Building à Washington DC, avec les sénateurs Ron Wyden et Sherrod Brown, respectivement représentants aux Congrès américain des Etats de l'Oregon et de l'Ohio. Selon la direction de la communication du Cns, Dominique Ouattara a rencontré les auteurs de la lettre adressée au Département de la sécurité intérieure des États-Unis et de la menace de l'embargo sur le cacao ivoirien. A ces deux sénateurs, il fallait expliquer les avancées des actions menées sur le terrain en Côte d'Ivoire et lever toute équivoque sur l'engagement du gouvernement ivoirien dans le processus de remédiation du phénomène de travail des enfants dans les plantations de cacao et présenter les conséquences de cette mesure sur les producteurs.

Dominique Ouattara a profité du cadre de cette rencontre pour révéler les dangers d'un embargo américain sur la production nationale du cacao ivoirien. Selon elle, cette menace des États-Unis, si elle est appliquée, sera une catastrophe pour près de 6 millions de producteurs de cacao. « *Votre correspondance adressée au Ministère de la sécurité, suggérant l'embargo du cacao ivoirien nous préoccupe au plus haut point. Cette mesure, si elle venait à être appliquée, serait une catastrophe pour les milliers de petits producteurs de cacao et leurs familles qui vivent dans des conditions déjà difficiles et qui représentent au moins 6 millions de personnes qui vivent directement de la cacaoculture* », a-t-elle révélé.

Les dangers d'un embargo

Poursuivant, Madame Dominique Ouattara a été sans équivoque. Elle soulignera que l'embargo constitue un danger. Car cela va plomber le statut de havre de paix et celui de poumon économique que représente la Côte d'Ivoire dans la sous-région ouest africaine. « *La Côte d'Ivoire qui est un havre de paix et un oasis économique pour les populations des pays voisins fuyant le terrorisme et la pauvreté dans leurs pays risque d'être à son tour en proie à ces dangers. Un embargo, loin de freiner le travail des enfants, ruinerait tous les efforts déjà consentis* », dira-t-elle.

La Présidente du Cns a invité les sénateurs Ron Wyden et Sherrod Brown à aider plutôt la Côte d'Ivoire à combattre le phénomène du travail des enfants dans les plantations de cacao.

Mesures prises

Parlant des mesures de remédiation élaborées depuis 2012 par le gouvernement ivoirien pour trouver une solution à la problématique du travail des enfants, la Première dame de Côte d'Ivoire a évoqué la création du Cns et du Comité Interministériel de lutte contre la Traite, l'exploitation et le travail des Enfants, l'élaboration des trois plans d'Actions nationaux depuis 2012, la politique de construction d'écoles, la loi sur l'école obligatoire, la création d'un centre d'accueil pour les enfants en détresse à Soubré, la création d'unités de police spécialisées dans la traque des trafiquants d'enfants et la répression. Pour cette dernière mesure, elle a révélé à ses hôtes que jusqu'à ce jour, ce sont 220 personnes qui ont été condamnées à des peines d'emprisonnement allant de 15 à 20 ans. « *Tous nos efforts ont été reconnus par le gouvernement américain, qui, à travers le Département d'Etat, nous a félicités à plusieurs reprises pour toutes ces actions et a classé la Côte d'Ivoire parmi les Pays qui font des efforts significatifs pour éliminer le travail des enfants. Cela, de façon consécutive, depuis 2012* », a ajouté Dominique Ouattara.

Au terme de la rencontre, la Première dame a apprécié le bel esprit qui a prévalu lors des échanges. « *Nous avons pu expliquer tous les efforts que nous faisons pour remédier au travail des enfants et je crois que nous avons été compris* », a-t-elle affirmé.

Les sénateurs Ron Wyden et Sherrod Brown ont félicité la Première Dame pour son engagement personnel et le travail abattu dans le cadre de la lutte contre le Travail des enfants dans la cacaoculture. Ils ont tenu à relever que leur action ne visait pas à nuire à la Côte d'Ivoire, mais qu'ils attendent plutôt plus d'actions concrètes de la part de l'industrie du cacao et du chocolat dans la chaîne de remédiation du phénomène.

A cette rencontre, étaient présents Patrick Achi, Secrétaire général de la Présidence ivoirienne et l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Côte d'Ivoire aux États-Unis d'Amérique, SEM Haidara Mamadou ■

CHRISTIAN DALLET

Genre dans l'espace Uemoa

La directrice de la Commission chez Ramata Ly-Bakayoko

Dans le cadre de l'intégration du genre dans les institutions, la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant Ramata Ly-Bakayoko, a reçu le 16 septembre 2019 à son cabinet, la Directrice du Genre de la Commission de l'Uemoa, le Dr Barbara KY. Cela, suite au Conseil des ministres de l'Uemoa qui a adopté en juin 2018, la stratégie genre de l'Uemoa sur la période 2018-2027 dont l'objectif est de contribuer à la promotion d'un environnement institutionnel communautaire favorable à l'égalité et à l'équité entre les hommes et les femmes dans les domaines économiques, politiques, sociaux et culturels.

Cette stratégie se décline en deux axes que sont l'amélioration du cadre d'intégration systémique de la dimension genre dans les Organes de l'Union et dans les États membres et le soutien à des initiatives spécifiques axées sur les droits, la représentation et l'autonomisation économique des femmes. Par ailleurs, les États membres de l'Uemoa ont tous entrepris de faire de la dimension Genre un principe de gouvernance dans la gestion publique. Aussi, la ministre Ramata Ly-Bakayoko a-t-elle salué cette mission et souligné la pertinence de ce programme qui va permettre une meilleure prise en compte de la sexospécificité dans les Etats membres.

Elle a noté que les méthodologies sont diverses et de nombreuses contraintes freinent encore l'intégration du genre dans les institutions.

La mise en œuvre d'une bonne stratégie telle qu'initiée par l'Uemoa est à ses yeux d'un atout considérable.

La Directrice du Genre de la Commission de l'Uemoa, Dr Barbara KY s'est réjouie de l'accueil que la ministre et son équipe ont réservé à ce programme ainsi que leur engagement pour sa mise en œuvre.

Soulignons que la Directrice du Genre de la commission de l'Uemoa était accompagnée à cette audience par Madame Anna Marie-Chantal Bailly épouse Traoré, consultante recrutée pour ce programme ■

La ministre Ramata Ly-Bakayoko et la Directrice du Genre de la commission de l'Uemoa, le Dr Barbara KY. (PHOTO : DR).

M-A DJIDJÉ

SOURCE SERCOM.

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Sous-Préfet de Bonoua a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'en application de la demande contenue dans la lettre n° 01921/MCLAU/DGUF/DDU/SABIF/DKEV en date du 19 mars 2018 de Madame le Directeur du Domaine Urbain du Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme, une enquête de commodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du 18 septembre au 17 octobre 2019 inclus, est ouverte dans les services de la Sous-Préfecture de Bonoua, au sujet d'une demande formulée par KOIPP Jean-Pierre et KOUANNON Zonka Philomène, tendant à obtenir un Arrêté de Concession Définitive (ACD) sur une parcelle de terrain d'une superficie de 10.000 m² (01 ha 00 a 00 ca) sise à Soumalékro, village du ladite Sous-Préfecture.

Cette parcelle est délimitée au Nord par la parcelle de monsieur AHOURE Francois, au Sud par la parcelle de Monsieur KOUAME Abeka, à l'Est par la parcelle de Monsieur AKA Douka et à l'Ouest par la legure Kodjoboue.

GNABA Agnès Epse KIBSEZOUNNON KOUABO, Secretaire Administratif, Chargée du Domaine à la Sous-Préfecture de Bonoua et nommée Commissaire-Enquêteur par la décision n°019/SP-BO/DOM du 17 septembre 2019, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires, au bureau du domaine de ladite Sous-Préfecture où un registre est ouvert à cet effet.

Fait à Bonoua, le 17 septembre 2019

KRA Kouadio Maizan
Sous-préfet

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Commune de Port Bouët

Monsieur Le Maire de la commune de Port-Bouët a l'honneur de porter à la connaissance de la population, qu'à la requête du Ministère de la Construction du Logement et de l'Urbanisme, une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de quinze (15) jours ouvrables, allant du 17 Septembre 2019 au 07 Octobre 2019, est ouverte dans les locaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive d'une parcelle de 10 ha 15 a 17 ca sise à GONZAGUEVILLE, Commune de Port-Bouët, formulée par la Société SHALOM-TB IMMOBILIER-Cel. : 05 74 13 16 / 02 30 06 36, conformément au plan ci-joint et selon son exactitude.

Monsieur TANO Oi TANO Nicolas, Sous-Directeur à la Direction des Services Techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par décision n° 611/MPB/SG du 17 Septembre 2019 de Monsieur le Maire, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires, dans les locaux de la Direction des Services Techniques où un registre est ouvert à cet effet.

Abidjan, le 17 Septembre 2019
Le Maire
Dr EMMOU ACKAH G. SYLVESTRE

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Sous-préfet d'Anyama, a l'honneur de porter à la connaissance du Public, qu'une Enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de trente (30) jours allant du jeudi 12 septembre 2019 au vendredi 11 octobre 2019 inclus, est ouverte dans les bureaux de la Sous-préfecture d'Anyama, relativement à une demande d'attribution d'une parcelle de terrain, d'une superficie de sept hectares zéro are trois centiares (07 ha 00 a 03 ca), sise à Attinguié; présentée par le Directeur du Domaine urbain pour le compte de Monsieur DJIRE SOULEYMANE.

Madame YAO née AKA Kousso Angeline, Secrétaire Administratif, Chef du Service des Domaines de la Sous-préfecture d'Anyama, nommée Commissaire-Enquêteur, par décision n° 28/SPAN/DOM, du 11 septembre 2019, a qualité pour recevoir et enregistrer, toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites, dans un registre ouvert à cet effet.

ANYAMA, Le 11 septembre 2019

KOUAKOU K. Michel
Sous-préfet

Transparence

Les Coges à l'ère du numérique

La ministre de l'Éducation nationale a présidé la cérémonie d'ouverture du premier forum des Coges, vendredi dernier, à Cocody.

Il est loisible d'amorcer la gouvernance électronique dans la gestion des Coges, dans le cadre de la plate-forme de travail collaborative et à partir d'un Système Intégré de Gestion des Comités de Gestion des Établissements Scolaires publics ». Le système en question est la réforme proposée vendredi 13 septembre par la ministre de l'Éducation nationale, Kandia Camara, aux acteurs du Comité de gestion des établissements scolaires publics (Coges).

C'était à la faveur du premier Forum national du Coges au Centre national de matériels scientifiques à Cocody. Le thème retenu pour ce cadre de concertation qui vise à outiller les acteurs et gestionnaires des Coges à une meilleure préparation de la rentrée scolaire 2019-2020, est « *L'école propriété de la communauté* ».

« *Je sais que les parents ne rechignent pas à investir pour l'avenir de leurs enfants, mais ils ont à cœur de savoir la destination des ressources mobilisées et les réalisations faites. C'est leur droit et il faut le savoir», a constaté la ministre.*

Toutefois, la première responsable de l'éducation nationale a salué la contribution du Coges qui va dans le sens de l'amélioration du système éducatif ivoirien. « *J'engage l'ensemble de mes collaborateurs à insuffler une dynamique nouvelle en rupture d'avec les pratiques qui freinent les efforts gouvernementaux ainsi que ceux des partenaires au développement, en faveur de l'amélioration et de la performance de notre système*», a-t-elle instruit.

« *Aujourd'hui, nous sommes en train de recadrer les choses. Que chacun des acteurs impliqués dans la gestion du Coges joue son rôle. Car en termes de traçabilité, c'est la gouvernance numérique qui est l'alternative*», croit le Dr David Kouadio Kouamé, inspecteur général de l'éducation nationale, directeur de l'animation, de la promotion et du suivi du Comité de gestion des établissements scolaires publics (Coges).

Selon lui, l'ancienne procédure n'apportait pas de garantis, surtout que les dépôts n'étaient pas directement versés dans le compte Coges de l'établissement. « *L'argent était mis dans les mains d'un individu* », s'est-il attristé.

C'est pourquoi il a salué la tenue de ces assises qui vont permettre aux acteurs du système éducatif (parents d'élèves, élèves, enseignants) de savoir la part de responsabilité du Coges et celle de l'administration scolaire, en ce qui concerne les frais annexes dans les écoles, les vacations des enseignants, les t-shirts des élèves... ■

ISABELLE SOMIAN

Kandia Camara, ministre de l'Éducation nationale. (PHOTO : DR).

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En vue de décongestionner le Terminal à conteneurs du Port d'Abidjan, le Port Autonome d'Abidjan et les Douanes Ivoiriennes ont décidé, en accord avec les consignataires, des mesures suivantes **applicables dès la diffusion du présent communiqué** pour les conteneurs encore dans le Terminal à conteneurs **dont l'arrivée est antérieure au 1er Avril 2019 :**

- **La vente aux enchères** des conteneurs concernés, conformément à la réglementation douanière (séjour excédant 90 jours) ;
- La destruction des marchandises avariées pour les conteneurs concernés, conformément à la réglementation en vigueur.

Les clients et partenaires du port d'Abidjan concernés sont informés qu'ils ont la possibilité d'enlever leurs marchandises avant leurs ventes aux enchères en se conformant aux mesures exceptionnelles d'exonérations portant sur les **pénalités de stationnement prolongé, les frais de dépôt douane et les surestaries** stipulées par la **note circulaire N ° 058/PDT/HYS/GM du 30 août 2019** du Président de la Communauté Portuaire d'Abidjan.

Pour toutes informations complémentaires, les clients et partenaires du port d'Abidjan concernés sont invités à prendre contact avec :

- le Secrétariat Général de la Communauté Portuaire d'Abidjan au 21 23 87 16 ;
- la Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux au 21 34 18 00 ;
- la Direction Commerciale, Marketing et de la Communication du Port Autonome d'Abidjan au 21 23 82 62 ;
- le Secrétariat Général de l'Union des Consignataires et Armateurs de Côte d'Ivoire (UCACI) au 55 77 77 16.

La Direction Générale

AVIS DE RECRUTEMENT

L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS
Riviera Golf – BP 730 Abidjan, Cidex 03

Recherche pour le Millenium Challenge Corporation (MCC)

SPECIALISTE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Merci de consulter le site Internet de l'Ambassade: **https://ci.usembassy.gov/jobs** pour les informations concernant le profil requis pour le poste ainsi que la procédure de soumission des candidatures.

Date de clôture : vendredi 27 septembre 2019

7e Edition du Forum européen du cacao

Une délégation ivoirienne au Portugal

L'évènement se tient du 17 au 19 septembre à Lisbonne, la capitale portugaise.

Le ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi, a procédé le 17 septembre à l'ouverture officielle de la 7e édition du Forum européen du Cacao qui se tient les 17, 18 et 19 septembre au Pestana Palace de Lisbonne, au Portugal, sous les auspices de l'Association européenne du cacao (Eca). Alain-Richard Donwahi conduit à ce rendez-vous la délégation ivoirienne composée notamment d'Aly Touré, représentant permanent auprès des Organisations internationales de produits de base et Yves Brahima Koné, Dg du Conseil du café-cacao.

C'est en compagnie de Steven Retzlaff, président en exercice de l'Eca et responsable mondial pour le cacao à Barry Callebaut que le ministre des Eaux et Forêts a donné le top départ des activités du Forum.

C'est en sa qualité de premier pays producteur de cacao que la Côte d'Ivoire a été invitée à prendre une part active dans le déroulement de cet événement majeur pour l'économie cacaoyère mondiale.

De gauche à droite : Aly Touré, Alain-Richard Donwahi et Yves Brahima Koné

Le Forum européen du cacao de 2019 constitue une plateforme d'échanges à laquelle 300 délégués participent, afin d'examiner des thèmes aussi divers que la sécurité alimentaire et l'élimination de contaminants/ Mais également l'amélioration de la qualité du cacao, les nouvelles techniques de fermentation, la volatilité des cours du cacao, les questions environnementales, la déforestation et les questions éthiques telles que la lutte contre le travail des enfants. Et l'Eca sert d'intermédiaire entre l'Union européenne, plus grand importateur mondial de cacao, et les pays qui produisent l'or brun.

L'organisation se veut donc « *la voix de l'industrie européenne du cacao* » et regroupe les principales sociétés actives dans le négoce, la transformation, l'entreposage et les activités logistiques associées au cacao en Europe. En marge du forum, Yves Brahima Koné, Dg du Conseil du café-cacao, est intervenu lors d'une discussion sur le mécanisme du prix plancher et le différentiel sur les revenus minimums, en compagnie de son homologue du Ghana Cocoa Board, Joseph Boahen Aidoo ■

ABOUBAKAR BAMBA

SOURCE : La Représentation permanente de la Côte d'Ivoire à Londres

Coopération économique

La Côte d'Ivoire s'engage à la mise en œuvre du Cn-Zlecaf

En partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique (Cea) et le ministère de l'Industrie et du commerce, le comité national de la zone de libre-échange continentale africaine (Cn-zlecaf) a ouvert un séminaire de consultations nationales et de réunions techniques sur la stratégie de sa mise en œuvre, hier, à la confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cge-ci) au Plateau.

A l'occasion, Dr Tanoh Paulin, conseiller technique, représentant le ministre de l'Industrie et du Commerce, s'est dit heureux de ces rencontres qui, selon lui, répondent aux objectifs de l'Etat ivoirien dans la mise en œuvre du Cn-Zlecaf. Et d'indiquer que la volonté de l'Etat ivoirien est d'accompagner et de faire sien ce protocole d'accord. « Il est plus qu'important d'instruire les membres du comité national sur les enjeux et l'importance de la mise en œuvre de Zlecaf en Côte d'Ivoire afin de maîtriser tous les contours », a-t-il affirmé.

Il a par ailleurs fait savoir que cet accord permettra à la Côte d'Ivoire de renforcer sa coopération bilatérale en termes de commerce.

Avant lui, Ghitou Mundunge, représentant la Commission économique pour l'Afrique, a défini les axes prioritaires de ces assises. Selon lui, il s'agit notamment d'identifier les risques liés au Cn-Zlecaf, les mesures d'attribution, les opportunités de diversification. Pour lui, cet accord est d'une portée cruciale en matière de transaction.

A l'en croire, l'objectif de ces deux jours de rencontres est d'impliquer les parties prenantes nationales (administration publique, secteur privé, société civile) dans l'élaboration de la stratégie nationale de mise en œuvre. Elle vise également à faire appel aux acteurs multisectoriels (producteurs industriel et intermédiaire, investisseurs et partenaires financiers, Pme et fournisseurs de service, autorités publiques de régulation et de promotion) à conjuguer leurs efforts pour sa mise en œuvre effective■

JEAN BAVANE KOUIKA

Construction et Urbanisme / **Bruno Koné**

"La signature des actes administratifs va connaître un coup d'accélérateur"

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, était récemment l'invité du Centre d'information et de communication gouvernementale (Cicg) sis à Cocody, où il a fait une importante annonce. « *La signature des actes administratifs va connaître un coût d'accélérateur au cours de cette année 2019* », a-t-il déclaré.

En effet, les usagers qui passent régulièrement au rez-de chaussée de la Tour D au Plateau pour suivre l'évolution de leurs dossiers mettront désormais moins de temps avant d'entrer en possession de leurs documents. Notamment les actes de propriétés et les Arrêtés de concession définitive (Acd).

Aussi, sur place, ils ont désormais la possibilité de suivre à l'écran affiché dans le hall de l'immeuble, la liste des documents signés par le ministre, et être assistés virtuellement dans le remplissage des formalités pour finaliser leurs dossiers. Ainsi à en croire le ministre, ce sont exactement 5751 actes qu'il a signés depuis sa prise de fonction. En ce qui concerne notamment les Acd dont la signature avait été quasiment bloquée depuis plusieurs mois, les chosent bougent bien. « *Du 12 novembre 2018 au 31 décembre 2018, si le nombre d'Acd signés était de 461, celui-ci est passé, sur la période du 1er janvier au 31 aout 2019, à 4216.*

Le total des Acd signés ressort donc à 4677 », précise le service de communication du ministère. Ce dynamisme impulsé par le ministre Bruno Koné se ressent aussi au niveau des agréments délivrés aux promoteurs immobiliers qui sont en forte croissance ■

FAUSTIN EHOUMAN

Le ministre Bruno Koné entend donner une nouvelle impulsion au secteur de la construction.

FONDATION ARIEL GLASER
POUR LA LUTTE CONTRE LE SIDA
PEDIATRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

AVIS DE RECRUTEMENT

La Fondation Ariel Glaser pour la lutte contre le Sida pédiatrique est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit ivoirien créée à Abidjan le 02 février 2011 dans le cadre de la transition du Programme américain du CDC/PEPFAR des entités internationales vers des partenaires nationaux ivoiriens. La Fondation Ariel Glaser est une association à caractère social et à but non lucratif. Elle reste liée à l'organisation américaine Elizabeth Glaser Pediatric Aids Foundation (EGPAF) à travers un contrat d'affiliation.

La Fondation Ariel Glaser recrute:

Poste	Nombre	Diplômes requis	Expérience	Type de contrat	Affectation
Coordonnateur de projet d'Auto Test VIH	1	Diplôme d'Etat d'Infirmier, sage-femme ou équivalent	Au moins 2 ans d'expérience dans le domaine de la prise en charge globale de l'infection à VIH dans une structure sanitaire à une fonction similaire	**Contrat de Travail à Durée Déterminée**	San Pedro

Le dossier de candidature devra contenir :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Exécutif;
- Une ou des copie(s) du ou des diplôme(s) ;
- Un curriculum vitae(CV) détaillé ;
- Une CNI ou attestation d'identité valide

Pour postuler, les candidats sont priés d'adresser **au plus tard le vendredi 21 septembre 2019** à l'adresse E-mail suivante: **recrutement-ariel@arielglaser.ci.**

Vous devez préciser dans l'espace réservé à l'objet de votre message électronique la mention : **« Candidature au poste de (titre du poste) ».**

NB: Les descriptifs de poste peuvent être retirés aux différents bureaux :

- **Fondation Ariel Glaser pour la lutte contre le Sida Pédiatrique en Côte d'Ivoire, Cocody II Plateaux les Vallons,** Rue J50, Immeuble Avodiré 2ème étage (Enceinte FENACOOPEC); **Tel: (225) 22 41 88 80**

- **Sous Bureau San Pedro**, Fondation Ariel Glaser pour la lutte contre le Sida Pédiatrique en Côte d'Ivoire, San Pedro Quartier Lac, Rue Bambi, Lot 315 Ilot 40, sis au Bureau de la Direction Régionale de la Santé et de lutte contre le SIDA du Bas-Sassandra (Près du CHR de San Pedro). **Tel: (225) 34 71 92 37.**

Les candidatures féminines sont fortement encouragées

Ressources halieutiques

Le gouvernement prépare une nouvelle réglementation

Les participants à l'atelier après la cérémonie d'ouverture.

Liées depuis 1990 par un accord de partenariat dans le domaine de la pêche, la Côte d'Ivoire et l'Union européenne veulent à présent améliorer les connaissances scientifiques sur les ressources halieutiques du pays. Afin d'élaborer de nouveaux textes règlementaires visant à rationaliser l'exploitation des ressources halieutiques ivoiriennes. L'Etat et son partenaire ont donc commandité des études dans ce sens, dont les résultats ont été restitués, le 16 septembre au Port autonome d'Abidjan (Paa). Ces études ont été menées par le Centre de recherches océanologiques pour les ressources halieutiques marines ; l'Ufr Biosciences de l'université Félix Houphouët-Boigny pour les ressources halieutiques des bassins fluviaux Bia, Sassandra et le Pôle de recherche pêche et aquaculture de l'université Nangui Abrogoua pour les ressources halieutiques des bassins hydrographiques Bandama, Comoé et Faé. Leur restitution s'est faite en présence de plusieurs acteurs du secteur de la pêche et les principaux partenaires de l'Etat. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le colonel Guillaume Sérikpa, représentant l'inspecteur général du ministère des Ressources animales et halieutiques. Il s'est félicité des résultats de ces études qui traduisent une bonne avancée vers l'objectif à terme qui est d'avoir de nouveaux textes qui vont règlementer la gestion des ressources halieutiques ivoiriennes.

A en croire le directeur de l'aquaculture et de la pêche, le colonel Shep Helguilé, les études prennent en compte plusieurs paramètres liés à l'activité de pêche dont les principales sont entre autres, la taille de la première maturation sexuelle des principales espèces de poisson, le sex-ratio et les saisons de reproduction des principales espèces, la dimension minimale des mailles pour les filets et les tailles minimales de capture des principales espèces ■

FAUSTIN EHOUMAN

Sauvegarde de la filière banane dessert dans les pays Acp

Les acteurs en concertation à Abidjan

Le rendez-vous de la capitale économique ivoirienne devrait permettre de protéger les intérêts de la filière.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural (4e de la droite vers la gauche) a lancé les travaux hier, à Cocody.

Les acteurs opérant dans la production et la commercialisation de la banane dessert dans les pays d'Afrique Caraïbes Pacifique (Acp), sont réunis depuis hier Abidjan. Ce rendez-vous que Jean-Marc Yacé, maire de Cocody, par ailleurs directeur général d'Eolis-Côte d'Ivoire (spécialisée dans l'acheminement des produits agricoles) a qualifié des « *très important* », à l'ouverture des travaux est une initiative de l'Organisation des producteurs-exportateurs de bananes, d'ananas, de mangues et autres fruits de Côte d'Ivoire (Obamci) et l'Association des producteurs [illegible] de bananes et autres fruits (Afruibana).

C'est l'avenir de toute la filière qui est enjeu pour les pays de l'Acp si rien n'est fait, d'où la rencontre d'Abidjan. Elle prend fin le 20 septembre 2019 et entend préparer un plaidoyer qui devrait permettre de sauver celle-ci. Déjà, bien avant les conclusions finales, Jospeh Owona Kono, président d'Afruibana, laisse transparaître les premières décisions de ce qui devrait être appelé « *L'appel d'Abidjan* ». Selon lui, il est urgent de rappeler la nécessité de maintenir le coût de la production à au moins 75 euros la tonne (environ 50 000 FCfa) la tonne sur le marché de l'Union européenne, de préserver le mécanisme de sauvegarde de la filière au cas où la surproduction de la banane dessert des pays de l'Amérique latine menacerait l'écoulement de celles des pays de l'Acp sur le marché européen. « *L'appel d'Abidjan va également dans le sens de l'affirmation des sociétés pour une production durable et respectueuse de l'environnement* », explique-t-il. Cet appel devrait inviter toutes les instances à prendre leurs responsabilités et à s'investir résolument dans la préservation de l'avenir de la filière. « *Votre forte mobilisation démontre, la détermination des professionnels que vous êtes, à œuvrer de concert, à mettre en commun nos efforts afin de contribuer activement à la recherche de solutions qui permettront d'adresser efficacement les problèmes qui affectent le commerce international en général, et celui des produits agricoles africains et ACP en particulier* », s'est réjoui le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobénan Kouassi Adjoumani, à l'ouverture.

Le dynamisme de la filière banane, selon le représentant du gouvernement, revêt en effet un facteur de stabilité sociale et de développement humain important, contribue de façon significative à la lutte contre la pauvreté dans les campagnes et permet de juguler l'exode rural.

En Côte d'Ivoire, par exemple, la filière fournit près de [illegible] emplois directs et plus de 35 000 emplois indirects. Elle permet la subsistance de près de 170 000 personnes. Les exportations ivoiriennes de banane ont atteint 315 000 tonnes en 2018, plaçant ainsi le pays au 1er rang des exportateurs africains et Acp vers l'Ue.

Justice...

Face à ce qu'il qualifie de «*concurrence déloyale* » par certain, le premier responsable d'Afruibana a demandé à l'Ue de faire « *justice* » pour sauver la filière qui représente un important atout économique et social pour les pays producteurs. Pour le représentant de l'Ue en Côte d'Ivoire Jobst von Kirchmann, se voulant rassurant, a rappelé que depuis plusieurs décennies, l'organisation qu'il représente s'est toujours battue pour accompagner les producteurs de l'Acp dans un contexte de démantèlement tarifaire, de progression des pays de l'Amérique latine, qui sont aussi de gros producteurs. Selon lui, depuis 1993, 125 milliards de FCfa ont été injectés dans le secteur pour le soutenir. « *Nous restons engagés dans le soutien à la filière* », insiste l'ambassadeur.

Tout en félicitant l'Ue pour son appui, notamment à la Côte d'Ivoire, qui a permis la mise à niveau de l'outil de production dans les plantations, l'amélioration du cadre de vie des travailleurs et la modernisation du terminal fruitier, Kobénan Kouassi Adjoumani, a souhaité que le coopération historique qui la lie à son pays ne soit pas remise en cause. « *La multiplication des accords de libre-échange à laquelle nous assistons depuis cette dernière décennie est de nature à affecter durablement nos activités de production et d'exportation sur notre marché traditionnel qu'est l'Ue* », fait-il remarquer.

La rencontre d'Abidjan arrive 11 ans après le dernier plaidoyer dit « Appel de Yaoundé» en faveur du maintien en Europe d'un traitement différencié des productions de bananes Acp. Les géants latino-américains avaient obtenu, à l'époque, via l'Organisation mondiale du commerce (Omc), puis au travers d'accords de libre-échange, l'imposition d'un calendrier de démantèlement tarifaire qui arrive bientôt à échéance et dont les effets menacent l'avenir de la production de banane.

ANOH KOUAO

Société Ivoirienne de Banque

COMMUNIQUÉ

Chère Cliente, Cher Client,

En raison d'un court-circuit en cours de résolution, l'électricité a été interrompue au sein de votre agence sise à l'immeuble Alpha 2000, par mesure de précaution. Afin d'assurer la prise en charge de vos demandes, nous vous proposons le dispositif d'accueil alternatif détaillé ci-dessous :

-Les clients de l' Agence Centrale sont invités à se rendre à l'Agence SIB Commerce (Mme KOUADIO- 48099031 ou Mme DOUMBIA - 08042628)

-Les clients de l'Agence SIB 2000 sont invités à se rendre à l 'Agence SIB Avenue Noguès (Mme FALLY - 08660434)

-Les clients de l' Agence Diplomatique sont invités à se rendre à l'Agence SIB Cocody Corniche (Mme AIE-79180263)

-Les clients Professionnels, Artisans, Commerçants et Petites Entreprises sont invités à se rendre aux agences SIB Cocody Boulevard de France (09775151), SIB Cocody Corniche (07771249), SIB 2 Plateaux (09722451), SIB Yopougon Base CIE (08448115)

Tout en présentant nos excuses pour les désagréments que cette situation peut causer, nous mettons tout en œuvre pour un retour aux conditions d'accueil habituelles dès le lundi 23 septembre 2019.

Le Directeur du Marché des Particuliers et des Professionnels.

Linked in
Comptez sur nous, vous comptez pour nous
www.sib.ci